



Achat de fenêtres en France

Par **b bekkou**, le **09/01/2017** à **20:53**

j'ai expédié de France deux fenêtres achetées à BRICOT DEPOT 93 € X 2 soit 186 € et j'ai réglé à la poste 68.90€ par fenêtre pour l'expédition.(fenêtres qui nous avons dû aller chercher au centre de tri et avec plus d'une semaine de retard)

La douane m'a réclamé la facture des fenêtres et estimé que les fenêtres valaient 342 € et m'ont taxé de 72€ au profit de la Poste. J'ai réglé cette somme et demandé avec lettre recommandée avec accusé de réception sur quelles textes se basaient il pour surestimé un achat présenté avec facture conforme, justificatif de paiement par CB et factures de la poste ! J'ai du insister pour récupérer ma facture d'achat et ils me répondent que c'est l'OCTROI DE MER.

Je trouve inconcevable cet abus d'autorité inexplicable !

Merci de vos conseils